

Votre contact pédagogique

(Accompagnement du stagiaire)

AVERTY Camille
camille.averty@monatourisme.fr

Votre contact administratif

GARNIER Marie
marie.garnier@monatourisme.fr

Si vous êtes une personne en situation d'handicap, vous pouvez vous adresser par mail à Camille Averty
camille.averty@monatourisme.fr ou par téléphone au 06 17 23 31 44. Nous aménagerons au mieux la formation.

LIEU : EN LIGNE

DATE (S) :

20/11/2023	3:30	9:00	12:30	EN LIGNE
21/11/2023	3:30	9:00	12:30	EN LIGNE
23/11/2023	3:30	9:00	12:30	EN LIGNE
24/11/2023	3:30	9:00	12:30	EN LIGNE

DURÉE : 2,00 jour(s), 14:00 heures

EFFECTIF : De 6 à 12 participants

PUBLIC : Responsables des ressources humaines, Directeur. rices

PREREQUIS : Aucun prérequis

POSITIONNEMENT DU STAGIAIRE : Questionnaire de pré-formation individuel envoyé en amont de la formation

FORMATEUR(S)/ TRICE(S) :

Alice GOUTNER



- Structures de Nouvelle-Aquitaine éligibles à un financement OPCO : 300€/jour/personne
- Structures de Nouvelle-Aquitaine inéligible à un financement OPCO : (Agents de la fonction publique territoriale et directeur d'EPIC) : 150€/jour/personne
- Structures hors Nouvelle-Aquitaine : 325€/jour/personne

Nb : en cas de formation distancielle, les séquences se cumulent pour former 1, 2 (ou plus) journées de formations. Le coût est à la journée.
Ex : 2 demi-journées = 1 journée (7h) / 7 séquences de 2h = 2 journées

CONTEXTE

La convention collective est le document social de référence d'une branche. Pour la bonne gestion sociale de sa structure, il est essentiel de connaître le contenu de ce document. Surtout, le manager ou responsable des ressources humaines doit se l'approprier pour savoir comment l'interpréter et s'en servir d'outil au service d'une organisation saine et de conditions de travail adaptées pour les salariés. La formation permettra d'explorer des cas concrets et des mises en situation, pour une lecture opérationnelle de la convention collective des organismes de tourisme. Dans l'idéal, les stagiaires repartent avec une vision claire, dynamique et positive de cet outil d'organisation du travail, pour qu'il ne soit plus une contrainte ou l'unique base qui détermine les conditions de travail, mais bien un document ressource sur lesquels les managers s'appuient pour définir leur organisation interne.

Taux de satisfaction : 4.4/5 (2022)

Taux d'adéquation objectif / problématique : 4.6/5 (2022)

OBJECTIFS

Objectif professionnel

A l'issue de la formation, le la stagiaire sera en capacité d'ajuster sa gestion des ressources humaines en fonction de la convention collective

Objectifs pédagogiques

- Identifier les aspects essentiels de la convention collective
- Employer une rédaction appropriée dans les contrats de travail et avenants et gérer les relations sociales
- Identifier les risques sociaux



PROGRAMME

- Exposé des règles juridiques encadrant le sujet : l'articulation convention collective / Code du travail, le contenu de la convention collective
- S'assurer de la possibilité d'appliquer au quotidien ce qui a été appris : rédaction ensemble d'un projet de contrat de travail à durée indéterminée et à durée déterminée
- Maîtriser les règles clés : Rémunération et qualification, gestion de la durée du travail, congés, maladie et frais de santé, droit syndical et formation professionnelle
- Le petit plus ? un retour d'expérience d'un expair du réseau sur son appropriation de la convention collective et la lecture qui en est faite

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques, travaux de groupe, corrections de groupe

MODALITES D'ÉVALUATION

Questionnaire d'évaluation des acquis